

et plans d'avenir repose, en premier lieu, sur ce système duquel dépendent la formation de capacités et compétences suffisantes, en mesure de s'adapter aux défis d'avenir que doit relever le pays, de même que la réunion des conditions nécessaires à la réalisation d'un essor économique intégré dans une harmonie sociale, ne reniant guère le passé et ne tournant nullement le dos au progrès.

Il faudra, toutefois, veiller à épargner au système d'éducation et de formation deux sortes de risques :

— une formation sans relation avec la vie active, sanctionnée par des diplômes inutiles, ne conférant à leurs titulaires aucune garantie sur le marché de l'emploi ;

— une formation tenant compte uniquement d'une appréciation mécanique des besoins sans relation avec les réalités économiques du pays.

Ainsi, quelle que soit leur variété et en dépit de la différence de nature qui semble les distinguer en apparence, les multiples actions engagées par la révolution, pour le développement du pays, gardent en réalité une corrélation étroite entre elles.

Le système d'éducation et de formation, qui a réalisé des progrès importants en s'élargissant et en englobant le quart de la population du pays, est aujourd'hui appelé, plus que par le passé, à donner davantage d'importance au contenu et, en particulier, au contenu idéologique.

## 2 — Le système « Education-formation »

Ce système se caractérise par le caractère obligatoire et la généralisation de l'enseignement de base pour tous les enfants ayant atteint l'âge scolaire grâce à l'école fondamentale qui est devenue l'outil privilégié leur offrant des chances égales d'accès à l'enseignement.

Toutefois, afin que le système d'éducation soit conforme aux objectifs de la Révolution, il importe que la formation idéologique politique, civique, religieuse et morale prenne, dans ses programmes, la place qu'elle mérite conformément aux grandes options de l'édification nationale. Or, la formation politique doit nécessairement être adaptée aux choix fondamentaux de la Révolution, comme elle exige l'élaboration de programmes appropriés destinés aux différents cycles de l'éducation, de l'enseignement et de la formation.

Ces différents aspects de l'enseignement constituent d'importants axes susceptibles de garantir la formation de la jeunesse conformément à nos valeurs nationales, arabo-islamiques, et de manière à conforter les options fondamentales du pays.

Le fait de consacrer un important budget à la formation de l'homme sans penser à dégager des postes d'emploi dans le pays en même temps et parallèlement à l'effort de formation signifie pour l'Algérie, ou bien se condamner à affronter une crise sociale et morale aiguë, ou bien se résigner

à fournir aux pays développés, des cadres et des ouvriers qualifiés. Ces pays recueilleraient alors le fruit des immenses ressources que l'Algérie aurait sacrifiées pour l'enseignement et la formation de sa jeunesse.

La planification des effectifs scolaires et universitaires sera renforcée afin d'éliminer les déséquilibres intersectoriels et de réaliser une meilleure adéquation entre formation et emploi. Un système efficace d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle sera mis en œuvre pour organiser la répartition entre les différentes structures et filières, compte tenu des besoins planifiés sur la base de critères objectifs tout en veillant à assurer la justice sociale et à éliminer toute forme de discrimination.

L'organisation adéquate des structures d'éducation, de formation, de culture et de recherche scientifique et appliquée représente un point d'appui nécessaire à la politique de renaissance scientifique, de progrès technique et de transformation qualitative d'un système unifié et cohérent dans toutes ses composantes.

L'école fondamentale de neuf ans constitue la pierre angulaire de ce système. L'introduction de la polytechnisation à ce niveau représente l'élément principal de modernisation de l'enseignement fondamental et appelle la participation des partenaires de l'école dont les relations avec cette dernière devront être régies par des textes appropriés. L'enseignement qui sera dispensé, à ce stade de la scolarisation, sera organisé de telle sorte qu'il préparera et facilitera le passage dans les filières en aval de l'école fondamentale.

L'enseignement secondaire général et technique constitue le prolongement de l'école fondamentale et le passage obligé vers l'enseignement supérieur d'une part et l'emploi d'autre part. Il doit être intégré et inséré dans un ensemble harmonieux au sein duquel les filières seront déterminées conformément à la nature des normes économiques et des besoins planifiés de la société. Cet enseignement constitue une voie ouverte sur le monde du travail.

L'enseignement secondaire s'est toujours caractérisé par une structure déséquilibrée au détriment de l'enseignement technique. Aussi, faut-il éliminer ce déséquilibre structurel dans les meilleurs délais et orienter l'enseignement technique pour lui donner plus d'extension et une meilleure qualité, de sorte qu'il réponde aux espoirs des élèves et des parents et pour que disparaisse l'image négative qui l'affecte.

En outre, la priorité sera accordée à l'extension des structures de formation professionnelle et d'apprentissage, de manière à corriger les déséquilibres actuels et de sorte qu'elles puissent mieux répondre à la demande sociale exprimée, notamment par les jeunes de quinze à dix-huit ans, en vue de résorber les déperditions scolaires. C'est dire que la mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles et leur rentabilisation sont les conditions du